

**PAP - PPS - PAI**  
**ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN DIFFICULTE DE SANTE OU**  
**CONNAISSANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES**

Les parents d'élèves ayant un enfant pouvant bénéficier d'un dispositif spécifique d'accompagnement doivent en faire la demande auprès de la Provisoire-adjointe (PAP & PPS) ou l'infirmière (PAI). Cette demande concerne les élèves atteints de maladie chronique (épilepsie, diabète...) ou les élèves atteints de handicap (moteur, sensoriel, troubles des apprentissages + ou -sévères).

Les dispositifs existants sont :

- **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** : il s'agit d'aménagements pédagogiques (par exemple :1/3 tps) mis en place par les enseignants durant la scolarité. La demande PAP peut se faire via la Provisoire-Adjointe, le Professeur principal de l'élève, par courrier ou par le coupon ci-dessous. Un PAP mis en place en collège peut être reconduit à l'arrivée de l'élève dans l'établissement et ceci pour la durée de la scolarité au lycée.
- **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** : si l'élève bénéficie d'un PPS (MDPH), veuillez le signaler à la Provisoire-Adjointe par le coupon ci-dessous. Le relais de l'information sera fait à la référente de scolarité de l'établissement.
- **Plan d'aide individualisée (PAI ou autorisation de prise de médicaments)** : il concerne l'accompagnement des élèves ayant un problème de santé (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies). La demande est à faire auprès de l'infirmière de l'établissement.
- **Demandes d'aménagement des épreuves** (dans le cadre d'un PAP, PPS et PAI) : elles se font via l'application numérique AMEX. La demande concerne les épreuves de CAP ou du BAC.  
En BAC, la demande se fait avant le mois de décembre de la classe de première.  
En CAP, la demande se fait avant le mois de décembre de la première année.

NB : des documents sont accessibles sur le site internet du Lycée Professionnel Alexandre Dumas

[www.lyc-dumas.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-dumas.ac-aix-marseille.fr), rubrique : Elèves à besoins particuliers

---

 -A découper

Coupon réponse à renseigner et à rendre au moment de l'inscription.

**NOM DE L'ELEVE :**

**PRENOM :**

**CLASSE :**

**DISPOSITIF EXISTANT EN 2022/2023 :**

- PAP  
 PAI  
 PPS

**ETABLISSEMENT :**

**OU**

**PREMIERE DEMANDE POUR 2023/2024 :**

- PAP  
 PAI  
 PPS

Service des inscriptions : une fois toutes les inscriptions faites, coupon à déposer au secrétariat de direction